Mardi 29 Janvier 1918

QUINZE CENTIMES LE NUMERO

34me Année — N° 29 (Ed. P. L. B. N° 1148)

ABONNEMENTS

Mensuels, prenant cours le 1er de chaque mois . . fr. 3.50
Trimestriels, prenant cours les 1er janvier 1er avril, 1er juillet et 1er octobre 10.50

On s'abonne dans tous les bureaux de poste du pays.

ADMINISTRATION-RÉDACTION

45, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS
BRUXELLES

LE MESSAGER DE BRUXELLES

Rédacteur en Chef : Charles BESBONRETS

(Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.)

PUBLICITÉ

Annonces 4e page, la petite ligne . . . fr. 0.50
Réclames, 3e page, la ligne . . . . . » 2.00
Faits-divers . . . . . » 5.00
Échos et Nouvelles . . . . . » 5.00
Nécrologie . . . . . » 2.50
Annonces notariales . . . . . » 2.00
» judiciaires . . . . . » 1.50
» financières . . . . . » 1.00

BUREAUX AUXILIAIRES :

Liége : Rue Pont d'Avroy, 15.
Charleroi : Rue de Marchienne, 7 (V. B.)
Namur : Rue de la Colline, 12 (Téléphone).

COMMUNIQUÉS

Puissances Centrales

BERLIN, 27 janvier (soir). (Officiel) :
Rien de nouveau sur les théâtres de la guerre.

BERLIN, 28 janvier, midi. (Officiel) :
Théâtre de la guerre à l'Ouest

Au nord de Becelaere, au cours d'une agression de reconnaissance, 17 Anglais furent faits prisonniers, parmi lesquels 1 officier.

L'action d'artillerie a été minime sur presque tout le front, plus vive dans certains secteurs en Champagne et dans la région de la Meuse.

Front italien

Sur le plateau des Sept Communes perdurent depuis hier après-midi les duels d'artillerie, qui se sont renforcés dès l'aube dans la région du Col del Rosso, jusqu'à la plus grande violence.

Des autres théâtres de la guerre, rien de nouveau.

BERLIN, 28 janvier. (Officiel) :

Nouveaux succès des sous-marins dans la zone barrée autour de l'Angleterre : 20.000 TBR. Une grande partie des navires, qui étaient armés pour la plupart, furent anéantis malgré une considérable contre-action ennemie, devant le canal St-Georges.

BERLIN, 27 janvier. (Officiel) :

Nous apprenons de bonne source que le croiseur cuirassé turc « Sultan Javus Selim », l'ancien « Goeben », qui s'était ensablé à son retour de l'expédition vers l'île Imbros, dans le détroit près de Nagara, est arrivé dans les Dardanelles.

(L'importance que les Anglais attachent à la valeur de combat du « Goeben » ressort du fait que la presse anglaise s'est occupée depuis une semaine de ce navire en lançant des nouvelles de nouveaux combats et de sérieux dommages, dans la fausse espérance que le « Goeben » disparaîtrait comme élément futur de combat.)

VIENNE, 27 janvier. (Officiel) :

Sur le plateau d'Asiago et à l'est de la Brenta, l'action d'artillerie a été, hier aussi, très vive. Une attaque ennemie contre nos positions sur le mont Pertica a été repoussée.

CONSTANTINOPLE, 27 janvier. (Officiel) :

L'action aérienne est restée animée dans les Dardanelles. Deux vaisseaux de guerre ennemis ont été contraints par la canonnade de terre à faire volte-face. Un bateau chercheur de mines de l'ennemi, qui tentait de pénétrer dans la passe de Tchandarle, a été repoussé par la canonnade et s'est retiré après trois coups bien ajustés. Sur tous les autres fronts, la situation ne s'est pas modifiée.

Puissances Alliées

PARIS, 27 janvier. (2 h. après-midi) :

Aucun événement à signaler au cours de la nuit en dehors de deux tentatives de coups de main sur nos petits postes de la région de la Baye, qui ont échoué sous nos feux.

PARIS, 27 janvier. (11 h. soir) :

Canonnade intermittente sur la plus grande partie du front, assez vive dans la région à l'est de la route de Saint-Hilaire à Saint-Souplet, où notre artillerie a exécuté des tirs de destruction efficaces.

LONDRES, 26 janvier :

La nuit dernière, nous avons fait quelques prisonniers au cours d'engagements entre patrouilles au sud-ouest de Cambrai.

Tard dans la soirée, l'artillerie ennemie a bombardé nos positions de la vallée de la Scarpe.

La nuit, les Allemands ont exécuté un coup de main contre un de nos postes établi au sud de Fontaine-les-Croisilles. Deux de nos hommes manquent à l'appel.

Ce matin, un détachement d'attaque ennemi a été mis en fuite au nord de Passchendaele par nos fusillades et le feu de nos mitrailleuses.

Les batteries ennemies ont été actives dans la matinée à proximité d'Havrincourt et de Ramascapelle.

ROME, 26 janvier :

Dans les montagnes, canonnade modérée. L'action de l'artillerie a été plus violente depuis le Monello jusqu'à la mer.

Le temps s'étant amélioré, l'activité aérienne a été grande de part et d'autre. Nos aviateurs ont efficacement bombardé des baraquements ennemis et des installations de chemins de fer à Cismon et à Primolano. Nos hydroavions ont énergiquement bombardé des buts d'ordre militaire sur le Sile et sur la Piave. Nos avions et ceux de nos alliés ont attaqué à plusieurs reprises des escadrilles aériennes ennemies.

Nous avons descendu des appareils ennemis dans la région du Monte Zebio et dans la vallée de la Sugana. De leur côté, les aviateurs anglais en ont descendu deux près de San-Pietro Felette et de San-Fire ; ils ont aussi incendié deux ballons captifs ennemis dans les environs de Conegliano.

Des aviateurs ennemis ont lancé quelques bombes sur nos tranchées, sans y occasionner des dégâts.

REVUE DE LA PRESSE

Christiania, 27 janvier. — Le torpillage du vapeur norvégien de 6,000 tonnes « Elsa », dans la zone barrée, lors de son voyage de Java vers la Norvège, avec une cargaison précieuse de vivres pour la Norvège, a excité une grande amertume dans les milieux d'armateurs et d'affaires de cette ville. Les reproches dirigés cette fois encore principalement contre l'Angleterre s'expriment ouvertement dans la presse de notre ville.

Les journaux basent leurs critiques sur ce point que le navire, malgré la protestation des autorités norvégiennes, a été contraint de traverser la zone barrée et de faire route d'abord sur Falmouth et puis de débarquer à Bristol 1,700 t. de sucre, qui avaient été saisies par les autorités anglaises, après quoi le navire dut à nouveau se diriger sur Falmouth, et il a été torpillé lors du voyage de retour vers la Norvège, en traversant la zone barrée près de Dartmouth.

Le « Handels og Sjöfarts Tidende » parle de l'arbitraire anglais qui excite un grand mécontentement qui s'est manifesté à l'assemblée d'aujourd'hui des milieux intéressés.

Le « Vardens Gang » écrit que le fait que d'Angleterre prenne si peu en considération les nécessités de la Norvège n'est pas de nature à renforcer les bonnes relations entre la Norvège et ce pays.

LES NÉGOCIATIONS
de Brest-Litowsk

Berlin, 28 janvier. — Le secrétaire d'Etat, M. von Kuhlmann, est parti hier soir pour Brest-Litowsk, accompagné du secrétaire de légation, M. von Hoesch.

∴

Vienne, 27 janvier. — Le ministre des Affaires Etrangères, comte Czernin, est parti aujourd'hui pour Brest-Litowsk. Il était accompagné du baron von Mitlag et du docteur Wiesner ; des conseillers de légation von Endrier et Colloredo, ainsi que du secrétaire de rédaction von Gautsch.

M. Kratz, chef de section, se rendra également d'ici quelques jours à Brest-Litowsk.

∴

On mande d'Helsingfors que la Chambre finlandaise a désigné les membres d'une délégation qui représentera la Finlande aux négociations de paix. Cette délégation se compose de trois membres du parti bourgeois et de trois membres du parti socialiste : l'ancien sénateur Hjelt, M. Stanroth, le professeur Erich, M. Sirola, journaliste, et M. Vik.

Nos Informations

ANGLETERRE

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Berne, 26 janvier. — Dans les débats à la Chambre des Communes, le 23 courant, relativement à la bataille de Cambrai, le député M. King fit ressortir que M. Haig a annoncé il y a onze mois, qu'au cours de la campagne de 1917, il percerait la ligne allemande en un point quelconque, et que cette bataille mettrait fin à la guerre au front de l'ouest.

Finalement, il y a eu près de Cambrai des opérations assez importantes, qui furent d'abord célébrées comme une grande victoire, puis transformées en un échec.

Comment pourrait-on donc avoir confiance encore en M. Haig ?

Numériquement, l'Angleterre est plus forte au front de l'ouest, tout au moins aussi forte que l'armée ennemie, et d'après les déclarations du premier ministre, elle lui est supérieure quant aux munitions et à l'armement.

Le résultat humiliant de la campagne de 1917, dit M. King, est que le commandant suprême n'est pas parvenu à matérialiser ses promesses. La seule issue serait de trouver un autre commandant supérieur.

Le Cabinet de guerre devrait avoir le courage de donner satisfaction au mécontentement populaire qui peut naître éventuellement à cet égard, parce qu'il a toléré que la presse de M. Haig exagère et lui prête des qualités, ce qu'il paraît ne pas avoir.

Le gouvernement devrait veiller à garder plus de sang-froid et moins d'exagération dans la direction de la guerre.

UN DISCOURS DE LORD CURZON

Londres, 25 janvier. (Reuter.) — Lord Curzon a prononcé à Cardiff un discours dans lequel il dit notamment :

« Il n'y a personne qui ne désire la paix ; si on ne peut cependant arriver à la conclure, c'est parce que la paix que l'on pourrait actuellement obtenir de l'ennemi est incompatible avec l'honneur et la sécurité de l'Angleterre. La proposition allemande de conserver Anvers est inacceptable, car la Manche deviendrait alors allemande et la liberté de l'Angleterre serait éteinte. La Hollande aussi subirait l'influence de l'Allemagne, de même que la Scandinavie. La France rentrerait en possession de son territoire, mais l'Allemagne dont l'armée continuerait à exister et dont les navires de commerce ancrés dans les ports n'attendent que le moment de remplacer les navires coulés, l'Allemagne pourrait exercer son influence sur la guerre, sur l'Europe et sur l'Angleterre, et l'Angleterre, elle, ne pourrait jamais se soustraire à cette influence. Une guerre indécise serait une meule attachée au cou de l'Angleterre et de ses colonies. La politique des Alliés consiste à continuer à rester étroitement unis et à mettre en commun leurs ressources et leurs efforts. »

AUTRICHE-HONGRIE

LA PORTEE DU DISCOURS DU COMTE CZERNIN

Vienne, 26 janvier. — Reprenant la parole pour répondre aux orateurs socialistes, le comte Czernin dit, concernant sa réponse à M. Wilson, qu'il n'a pas seulement prononcé son discours pour être entendu par la Commission des affaires étrangères de la délégation autrichienne, mais aussi par M. Wilson et qu'il a pris ses mesures pour que celui-ci en eût connaissance au moment même où la Commission l'entendait parler. Cette révélation a fait sensation à Vienne ; elle semble confirmer l'opinion de ceux qui estiment que la réponse du comte Czernin à M. Wilson a été préméditée en vue de hâter une explication entre les puissances occidentales et l'Allemagne.

LE NOUVEAU MINISTERE

Budapest, 26 janvier. — Les nouveaux membres du Cabinet Werkerlé ont prêté serment au roi de Hongrie aujourd'hui. Le chef de Cabinet, M. Werkerlé, reprendra provisoirement le Ministère des Finances et de l'Agriculture, M. Popovics désirant attendre l'issue de la réunion générale de la Banque Austro-Hongroise ; cette réunion aura lieu le 8 février. Aucun ministre n'a été désigné jusqu'à présent pour le Ministère de l'Agriculture. Le ministre de l'administration pour la période transitoire a demandé l'organisation d'une banque, chargée spécialement des opérations pendant cette période et dans laquelle l'Etat serait intéressé ; le capital social a été fixé à 1 1/2 million de couronnes.

ETATS-UNIS

M. WILSON REPONDRA AU CHANCELIER ET AU COMTE CZERNIN

Paris, 27 janvier. — Du « New-York Herald » : M. Wilson répondra vendredi prochain au Congrès au discours du chancelier de l'Empire allemand et du comte Czernin. Contrairement aux précédents, le département de l'Etat refuse de donner à la presse le moindre renseignement sur la teneur probable de cette réponse.

FINLANDE

SUSPENSION DU TRAFIC DES CHEMINS DE FER

On annonce d'Haparanda qu'il avait été décidé hier de suspendre complètement le trafic des chemins de fer en Russie, en guise de représailles contre le meurtre de deux fonctionnaires du chemin de fer par la Garde Rouge. Il fut cependant décidé ultérieurement de réduire l'application de cette mesure à la ligne Petrograd-Simola, au nord de Viborg.

PROTESTATION CONTRE LES TRANSPORTS DE TROUPES

On mande d'Haparanda qu'une grève générale des cheminots commencera en Finlande le 26 janvier (vieux style). Le but de cette grève est de rendre impossible l'arrivée de soldats russes en Finlande. La plus grande indignation règne en Finlande parce que deux trains militaires transportant 900 soldats sont partis de Pétrograd vers Viborg, afin de participer à la lutte entre la Garde-Rouge et la Garde Blanche. Le Sénat finlandais a donné l'ordre d'arrêter le plus tôt possible les trains militaires.

L' « Hufvudstadsbladet » déclare que cette attitude de la Russie est contraire aux droits des gens, car la Finlande n'est plus au nombre des Etats belligérants. Les envois de troupes russes vers la Finlande constituent une violation de l'intégrité de la Finlande.

FRANCE

LES CONFERENCES INTER-ALLIES

Le « Petit Parisien » annonce que MM. Lloyd George, Clemenceau et Orlando se réuniront ces jours-ci à Paris. MM. Orlando et Lloyd George se rendront ensemble à Paris. M. Lloyd George sera accompagné par lord Milner.

∴

Ont pris part à la Conférence maritime des Alliés : pour la France, le vice-amiral Le Bon ; pour l'Angleterre, sir R. Geddes et sir Rosslyn Weemys ; pour l'Italie, le vice-amiral Thaon de Revel ; pour le Japon, le contre-amiral Funakoshi, et pour les Etats-Unis, le vice-amiral Aimes.

LE FRONT ANGLAIS

Le correspondant spécial de l'Agence Reuter au front anglais en France, rapporte que les Anglais ont repris une nouvelle partie du front occidental. Les tranchées anglaises s'étendent actuellement jusqu'à Saint-Quentin.

LES FRAIS DE GUERRE

Paris, 28 janvier. — Les frais de guerre de la France se sont élevés depuis le début de la guerre jusqu'en 1917, à 106 milliards 1/2.

Les avances aux Alliés atteignent 6 1/2 milliards. Des livraisons de matériel de guerre ont été faites à la Russie et à la Roumanie à concurrence de 3 milliards, dont 1 milliard a été payé.

REQUISITION DE NAVIRES

On mande de Marseille au « Matin » :

« A partir du 1er février, le gouvernement français réquisitionnera tous les navires ancrés au port de Marseille. Les transatlantiques ne suivront plus une route déterminée ; il en sera de même pour les navires transportant des marchandises ; tous seront employés d'après les besoins du moment.

La société « Chargeurs Réunis » emploiera ses navires pour les transports de grains et d'autres marchandises vers l'Amérique du Sud. Le service postal sera modifié et son intensité diminuée. »

L'AFFAIRE CAILLAUX

Le député Cecoaldi a annoncé dans les couloirs de la Chambre que les cachets scellant tous les documents du coffre-fort de Florence étaient endommagés. M. Caillaux a constaté cette irrégularité en présence du délégué italien, le colonel Chiapirone, ainsi que des avocats Cecoaldi et Domange ; une protestation écrite a été rédigée à ce sujet.

∴

Paris, 28 janvier. (Havas.) — Le capitaine Bouchardon a longuement interrogé M. Caillaux ce matin au sujet des documents d'Amérique et d'Italie. Le soir, M. Caillaux a été ramené au Palais de Justice pour assister à la levée des scellés des documents trouvés dans le coffre-fort de Florence.

M. Louis Lalot a été interrogé par le lieutenant Jusslin.

ITALIE

L'ITALIE ET LA SERBIE

Rome, 27 janvier. — On prévoit dans les cercles politiques informés la conclusion d'un traité serbo-italien. Il paraît que le gouvernement serbe de Salonique aurait eu depuis longtemps l'intention d'insister auprès des Cabinets de Londres et de Paris pour obtenir une solution définitive des relations italo-serbes, et aurait même menacé de conclure une paix séparée. L'Italie a compris maintenant l'inutilité d'une résistance contre la Serbie ; elle s'est déclarée disposée à renoncer à la domination unique sur l'Adriatique ; elle consentirait, en cas de partage de possessions austro-hongroises, à céder à la Serbie la Dalmatie, à l'exception de quelques points stratégiques.

ROUMANIE

RETRAITE DE M. BRATIANU ?

Le « Petit Parisien » annonce que le Cabinet Bratianu a démissionné.

Le « Macedobla » prévoit que la Roumanie entamera des négociations de paix séparée.

LES SOLDATS RUSSES

On mande de Jassy aux journaux de Lyon qu'il ne peut plus être question des troupes russes du front roumain. Les tranchées seraient abandonnées ; les rares soldats qui y sont restés passent leurs temps à boire, à jouer et à discuter.

RUSSIE

LES ELECTIONS A LA CONSTITUANTE

On mande de Pétrograd que les élections à la Constituante coûteront la vie à 400 personnes.

Le « Nash Wiak », organe des Cadets, rapporte que, durant les élections à la Constituante, des villages entiers se contentèrent de déposer un seul bulletin de vote « au nom de tous », sur l'ordre des agitateurs bolchevistes, à sur l'ordre des socialistes révolutionnaires. Ceux qui votaient séparément étaient suspects de trahison et une enquête était ouverte à leur charge, pour cause de fidélité au parti des Cadets. Les 9 et 10 janvier, des combats ont eu lieu entre révolutionnaires socialistes et membres de la Garde Rouge ; ces derniers eurent le dessus.

L'ANARCHIE A PETROGRAD

La « Gazette de Voss » annonce : D'après le « Corriere della Sera », la plus complète anarchie règnerait à Pétrograd. On pense que le gouvernement de Lenine sera forcé d'accepter des conditions de paix de l'Allemagne et d'en imputer la faute aux Alliés.

ARRESTATIONS

L'Agence télégraphique de Pétrograd annonce que les membres de l'aile droite du parti des socialistes révolutionnaires ont été arrêtés mercredi passé. On aurait trouvé sur les accusés des armes, des bombes et des documents compromettants.

CONTRE LES « DESPOTES ROUGES »

Pétrograd, 25 janvier. — Dans la nuit du 23 au 24 janvier, des mains inconnues ont apposé sur toutes les rues de Pétrograd, de grandes affiches rouges faisant appel au peuple russe afin qu'il se révolte en masse contre « les despotes rouges ». Ces placards ont fait naître une certaine nervosité à l'Institut Smolny. Les partis de l'opposition sont de plus en plus forcés de recourir aux méthodes du tsarisme pour lutter contre la dictature maximaliste et tâcher d'arriver à un accord avec le peuple. Les Congrès secrets sont plus nombreux en ce moment que sous le régime tsariste. La presse maximaliste, qui s'est emparée de toutes les imprimeries des journaux bourgeois ou socialistes modérés, annonce la réunion d'un Congrès secret des « Grands Russiens nationalistes désireux de sauver le pays de la famine ». Des escarmouches ont eu lieu dans de nombreuses rues entre la Garde Rouge et les ouvriers et soldats modérés.

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Le « Morning Post » déclare que les événements de Russie ont fait décroître l'enthousiasme excité par le principe démocratique, un abîme séparant ce principe de son application. Le journal dit notamment : Les bolchevistes sont totalement différents lorsqu'ils sont chez eux et lorsqu'ils sont ailleurs. A Brest-Litowsk, ils sont partisans du droit qu'ont les peuples de décider de leur propre sort ; à Pétrograd, ils se basent sur le militarisme. A Brest-Litowsk, leurs armes sont des pamphlets ; à Pétrograd, ce sont des mitrailleuses. A Brest-Litowsk, ils font appel au peuple allemand ; à Pétrograd, ils oppriment la population russe. A Brest-Litowsk, ils sont « les socialistes » ; à Pétrograd, ils sont de « véritables tsars ». Pour être sincère, il faut reconnaître que le Tsar agissait vis-à-vis de la Douma d'Empire tout comme le gouvernement révolutionnaire vis-à-vis de la Constituante. Qu'a fait la révolution en Russie ? A-t-elle donné à la Russie la victoire, la liberté et du pain ? Le gouvernement a foulé le peuple aux pieds et la famine règne.

COMBATS ENTRE BOLCHEVISTES ET UKRANIENS

Le journal ukranien « Diélo » apprend que des combats ont lieu près de Luck entre des troupes ukraniennes et des troupes bolchevistes. Les Ukraniens, voulant s'emparer de la ville de Luck, qui appartenait aux bolchevistes, ont attaqué ceux-ci. Le combat dure déjà depuis plusieurs jours. Le commandant des bolchevistes s'est adressé au commandant des batteries austro-hongroises opérant dans ce secteur pour lui demander de l'aide ; il n'a pas encore été donné suite à cette demande.

LE MOUVEMENT SEPARATISTE

L'Agence Wolff mande de source autorisée que dans le pays d'Ingerman des troupes ont organisé un mouvement contre le gouvernement du Soviet, afin d'obtenir l'annexion de leur pays à la Finlande.

LENINE ET LA FINLANDE

On mande de Finlande qu'il apparaît de plus en plus clairement que Lenine a réellement déjà entamé la lutte pour renverser le gouvernement autonome de la Finlande. Les maximalistes russes essaient d'amener des parties de la Garde Rouge finlandaise, qui subissent l'influence maximaliste, à entrer en lutte ouverte contre le gouvernement de M. Svinhufvud. Ils ont réussi en certains endroits. Des troupes de la Garde Rouge et d'autres ont quitté Pétrograd pour soutenir la Garde Rouge en Finlande.

LE CONFLIT AVEC L'UKRAINE

Le combat engagé près de Iékatorinoslaw entre des Ukraniens et des bolchevistes continue avec le plus grand acharnement. La gare est tantôt aux mains des uns, tantôt aux mains des autres. Les bolchevistes occupent Bachmud ; les Ukraniens, Ploskirof et Schepiorovko, où ils ont capturé 105 canons et 300 mitrailleuses. Par contre, les bolchevistes ont pu s'établir à Briansk et Lozova. A Poltava, l'hetman des cosaques de l'Ukraine, M. Slatortschenko, a été assassiné. A Novgorod-Siewiersk, les Ukraniens se sont emparés de deux batteries d'artillerie lourde et ont occupé la ville. Des rencontres sanglantes entre les Ukraniens et la Garde Rouge ont commencé à Nicolaief. Les Ukraniens se sont retirés. L'officier qui a lancé une bombe contre Kaledine a été arrêté.

LA LUTTE CONTRE LES COSAQUES

L'Agence télégraphique de Pétrograd publie la communication suivante du Commissaire, M. Antonof : Les villes de Kremenschug, Romodal et Putivo sont en nos mains ; 14 escadrons de cosaques se sont rendus dans la région d'Alexandrof après une rencontre avec nos troupes. Séba-topol reconnaît l'autorité du Soviet ; la Rada a été chassée de la ville, et les forces maritimes se sont rangées aux côtés du Soviet. Les Tartares ont été repoussés près de Jalta et dans les environs de Féodosie.

UNE VILLE INCENDIEE

On mande d'Haparanda que le port de Kilin, en Bessarabie, a été détruit par la garnison même de la ville. La ville a été pendant plusieurs jours la proie des flammes.

NOUVELLES DIVERSES

LA REPONSE AUX DISCOURS DES CENTRAUX

Paris, 28 janvier. — L' « Echo de Paris » annonce qu'un échange de vues a lieu en ce moment entre les Cabinets de l'Entente au sujet de la réponse à donner aux messages du comte Czernin et de M. von Hertling. M. Wilson répondra point par point aux discours des deux ministres. M. Clémenceau répondra également ensuite.

UN NAVIRE HOLLANDAIS LIBERE

La Haye, 28 janvier. — Le ministre des Pays-Bas à Lisbonne a télégraphié au gouvernement que les autorités portugaises ont permis au vapeur « Konnemerland » de quitter le port de Saint-Vincent. Les vivres étant rares dans cette ville, les Portugais ont retenu le mais que transportait le navire hollandais.

ECHANGE DE PRISONNIERS

Le deuxième groupe de prisonniers allemands rapatriés est arrivé hier à Rotterdam.

CONDAMNATION D'AVIATEURS

Berlin, 27 janvier. — Le 17 octobre 1917, un avion allié fut descendu au sud-ouest de Cambrai. Ses occupants, le lieutenant Cholle et le lieutenant Wookey, ont été traduits, le 1er décembre 1917, devant le tribunal de la Kommandantur de l'étape allemande, sous l'accusation d'avoir jeté des appels et des communications de provenance alliée en territoire occupé. Conformément au par. 58 et au par. 160 de la loi militaire, ils ont été condamnés à 10 ans de travaux forcés.

LA CRISE DU TONNAGE FRANÇAIS

Voici comment elle est exposée dans le « Temps » :

« Un décret du 22 décembre 1917 place tous les navires de la flotte marchande « sous les ordres directs de l'Etat ». En s'attribuant ce monopole de l'utilisation totale des navires, l'Etat espère faire face à une crise du tonnage qu'il n'a pas été jusqu'ici en mesure de prévoir ni de conjurer. En réalité, il en laisse subsister la cause principale : l'arrêt de nos constructions navales.

En 1914, les navires en construction restèrent abandonnés ; on n'y monta pas une tôle ; on n'y posa pas un rivet. La France ne construisait plus de navires. Ceux qui sombraient sous le canon ou la torpille de l'ennemi n'étaient pas remplacés.

A l'heure actuelle, nous avons perdu près de (censure)... tonnes, soit environ le (censure)... de notre flotte d'avant-guerre, qui était de (censure)... tonnes. Quant aux bateaux qui nous restent, ils sont fatigués par un service intensif ; les chaudières de beaucoup d'entre eux sont à bout. De longues immobilisations s'imposent pour qu'il soit possible de les réparer d'une manière efficace. Leur rendement a beaucoup diminué. Il nous faudrait non pas seulement (...) tonnes de bâtiments neufs, mais bien davantage pour équilibrer actuellement la valeur d'utilisation technique de la flotte d'avant-guerre.

Conscient de l'importance de son rôle de ravitaillement du pays, l'armement français s'est rendu acquéreur, malgré leur cherté croissante, de tous les navires qu'il a pu se procurer à l'étranger. Mais les achats à l'étranger ont procuré un tonnage qui contrebalance à peine la perte par usure, et cette ressource n'a pas tardé d'ailleurs à faire complètement défaut : les Etats neutres ou alliés ont fermé leurs marchés à nos armateurs.

Il s'ensuit que la flotte marchande française manque réellement d'autant d'unités qu'il lui en a été détruit. Nous sommes donc en présence d'un déficit global de près de (...) tonnes, et ce déficit s'accentue tous les jours.

Comment combler les vides ? Par des achats à l'étranger pratiquement irréalisables ? Il faut des matières premières et des ouvriers : nos chantiers n'ont reçu ni ceux-ci ni celles-là.

Il n'a pas été lancé un seul bâtiment de gros tonnage mis en chantier depuis le début des hostilités. « Du rapide inventaire que j'ai dressé, a déclaré M. de Monzie, en prenant ses fonctions, il résulte que nos 17 grands chantiers renferment, depuis 1914, 17 paquebots ou cargos en construction, commencés en 1911. Ils sont toujours au même point d'armement. » Et prenant texte de cette lamentable stagnation, le sous-secrétaire d'Etat de la Marine ajoutait : « Il nous faudrait 12.000 tonnes de matériaux métalliques pour achever ces 17 navires. L'Amirauté anglaise en avait promis 2,000 sur la demande de l'honorable M. Nail ; 500 tonnes seulement sont arrivées. » Cela se passait le 30 juillet 1917.

LA DEMOCRATISATION DE LA FLOTTE RUSSE

Pétrograd, 25 janvier. — L'arrêté suivant de démocratisation de la flotte vient d'être publié à Pétrograd :

« Le personnel de la flotte de la République russe se compose de citoyens ayant des droits égaux ; ils prendront le nom d'attachés à la marine de la flotte de guerre de la République russe. Le personnel supérieur administre les départements stratégique et technique de la flotte ; le département administratif est dirigé en commun par le personnel supérieur et les Comités administratifs. Les attachés de la marine porteront un titre conforme à leurs fonctions de commandant, mécanicien ou artilleur. Tout attaché à la marine a le droit de faire partie de n'importe quelle société professionnelle, politique ou religieuse ; il peut professer ouvertement ses opinions. Le Comité central de la marine, le département militaire et un Comité composé de deux représentants chargés de la direction des affaires stratégiques et techniques, sont chargés en commun d'administrer les départements économique et politique. Tous les supérieurs sont élus par un vote général confirmé par le Comité central de la marine. Les Comités du personnel supérieur ont le droit de demander la révocation d'un supérieur quelconque ; appel peut être fait cependant au Comité central. La révocation a lieu sur le vote des deux tiers des intéressés et après une conférence au cours de laquelle les membres du Comité central délibéreront avec des représentants des différents Comités. La place libre est alors mise aux voix et octroyée à celui qui réunit le plus de voix. Les attachés de la marine révoqués sont versés dans la réserve.

DES SOUS-MARINS ALLEMANDS A LA CÔTE AMERICAINE ?

On mande de Boston au « New-York World » :

« Les capitaines de plusieurs navires qui ont croisé dans les eaux sud-américaines, annoncent la présence de neuf sous-marins allemands à la côte brésilienne. Le capitaine d'un navire norvégien aurait également aperçu des sous-marins à la hauteur du Cap Frio. »

LA GREVE DES CHEMINOTS EN ARGENTINE

Buenos-Ayres, 26 janvier. (Havas.) — La grève prend de l'extension sur la ligne centrale du chemin de fer argentin. Des grévistes ont coupé des fils télégraphiques. Des troupes ont été envoyées pour garder les gares. La Ligue ouvrière menace de décréter la grève générale.

∴

Une information ultérieure de l'Agence Havas annonce que la grève est actuellement terminée.

EN MARGE

Le souverain dictame

Les faits les plus menus peuvent avoir une importance considérable pour les historiens de l'avenir, le devoir le plus impérieux du chroniqueur est de les consigner au jour le jour, comme ils se présentent, sans négliger les détails en apparence insignifiants. Tallemant des Réaux n'en agissait pas autrement, et ses «Historiettes», encore qu'elles fussent parfois d'un cynisme assez peu bien poivré, constituent une source de documentation vraiment inépuisable pour les curieux de notre époque désirant jeter un coup de sonde dans la vie et les mœurs du XVIIe siècle, un siècle qui, me foi, vaut d'être connu.

Nous parlerons donc aujourd'hui de cette tendance au retour en arrière que nous avons déjà signalée à plusieurs reprises, de cet effet rétrograde de la guerre, tout apparent d'ailleurs, et surtout momentané, — notre civilisation, dans le formidable conflit actuel, semblant prendre du recul, du champ pour mieux sauter et franchir plus rapidement des étapes que notre ancien bien-être et notre insouciance n'entrevoyaient que comme très lointaines encore.

Ce retour en arrière, je le trouve dans l'atmosphère de nos cafés actuels.

Bien décidément le règne des alcools et des apéritifs variés et versicolores est bien près de finir ; tout d'abord parce qu'ils sont devenus de prix inaccessibles au commun des mortels — tout le monde n'est pas accapareur —, ensuite parce que les alcools, qui étaient jadis des poisons parfois alléchants, sont maintenant d'épouvantables mixtures auxquelles feu Mithridate lui-même ne résisterait pas.

Pendant tout un temps, on n'a bu dans les cafés que du café ; et comme on y parlait beaucoup et de toutes choses, à tort et à travers, mais surtout de travers, nos cafés évoquaient alors le souvenir du légendaire Procope.

Puis l'infusion divine qu'adorait Voltaire et qui valut à Louis le Tant-Aimé l'apostrophe que vous savez, devenant lui-même très rare, nous fîmes encore un pas en arrière ; on sert couramment dans les cafés de la camomille, à présent.

Et c'est tout le moyen âge et même l'antiquité qui réapparaissent avec cette infusion bienfaisante. Les anciens, en effet, connaissaient et appréciaient toutes les vertus de la camomille.

Ils considéraient, d'après Hippocrate, son infusion comme tonique et stimulante, excellente contre la fièvre et les coliques, vermifuge, emménagogue, et je crois même carminative (1) ; c'était, de plus, un diurétique de premier ordre.

Comment avons-nous fait, pendant si longtemps, pour nous passer d'une pareille panacée ?

Or, vous verrez que la camomille, remise en honneur par la guerre, survivra à la guerre ; elle sera le spécifique tout indiqué pour réagir contre les névroses qui menaçaient de faire sombrer l'espèce humaine dans la folie.

Ce n'est d'ailleurs pas mauvais du tout, la camomille ; cela vous a un certain petit goût de menthe très acceptable.

J'avoue cependant préférer l'absinthe.

Bien tassée. V. G.

(1) C. f. Rabelais et A. Sylvestre.

A Travers la Ville

L'habitude

On se fait à tout. Lorsque, autrefois, on était pressé par l'heure et qu'on sautait sur le premier tram venu pour aller plus vite, on pestait tout son saoul lorsqu'un pauvre fiacre, traîné par une maigre hiradelle, ou un taxi dont le moteur rendait l'âme, forçait la voiture qui vous portait à s'arrêter, ou même simplement à ralentir son allure.

A présent, lorsque le courant vient à manquer ou que, pour toute autre cause, le tram demeure en panne, on reste sans s'étonner de rien. Les plus avisés tirent de leur poche qui un journal, qui un livre, les curieux descendent sur la voie, les malins donnent des conseils au conducteur, les plus pressés n'attendent pas et filent à pied, les placides bâillent à se décrocher la mâchoire, tandis que le receveur explique à un auditeur de bonne volonté, pour la dixième fois de la journée, les difficultés qu'il a à surmonter par suite du manque de numéraire.

Rester en panne ne fait plus rien aux Bruxellois

Ils en ont vu bien d'autres. PLICK.

Au Cercle Artistique du Studio

La direction du Studio a décidé d'organiser, à l'intention des membres du Cercle, des réunions avec causeries, récitation de poèmes, représentations dramatiques et auditions musicales. Cette série de manifestations artistiques a été inaugurée vendredi passé par une très intéressante conférence de M. G. Eeckhoud, sur « Nos peintres de l'ouvrier ». Observateur pénétrant des « types de chez nous », M. G. Eekhoud évoqua en une langue pittoresque et imagée, les œuvres des artistes belges qui ont consacré leur talent à la peinture de nos mineurs, de nos paysans, de nos ouvriers... Et cette causerie documentaire n'elle point, on peut se l'imaginer, sans quelques savoureux aperçus sur la psychologie des humbles et des travailleurs...

Mlle Jeanne Montfort, contralto, M. Marcel Jorez, violoniste, et M. Swolfs, ténor, prêtèrent à la partie musicale l'appui de leur talent et remportèrent leur succès habituel et largement mérité.

L'exécution soignée d'un programme de choix fait augurer une suite de réunions des mieux réussies dans le coquet salon du Studio.

Une conférence

Le Comité directeur de la « Province Eprouvée » organise, le dimanche 3 février, à 4 heures, à la Salle de l'Union Coloniale, rue de Stassart, 34, une conférence au bénéfice de cette œuvre. M. André Pactet parlera du « Ruwenzori », l'une des plus hautes montagnes neigeuses de l'Afrique Centrale.

La semaine judiciaire

Rien de particulièrement saillant n'est venu cette semaine, troubler le calme relatif qui règne dans le Temple de Thémis.

Dans le service des juges d'instruction, pour la période du 31 janvier au 3 février, M. le juge Bilaut sera de service en premier, et M. le juge Buydens de service en second.

Du 4 février au 6 février, M. le juge de Ruwière sera premier de service, et M. le juge Bilaut, second de service.

Au Parquet, du 31 janvier au 7 février, le service sera assuré par M. le substitut Parmentier.

Au Tribunal de Commerce, pour la première quinzaine de février, M. le juge suppléant Debaudt sera de service aux faillites, et M. le juge Franchomme, de service aux concordats.

Au Comité National

Le Comité d'alimentation et de secours vient de faire parvenir à tous les Comités et sous-comités de ravitaillement et aux œuvres de son ressort, une circulaire demandant de faire porter le salaire minimum des employés à 5 fr. par jour, indépendamment des indemnités de vie chère.

D'autre part, une excellente réforme vient de compléter le règlement de l'œuvre des repas scolaires. Jusqu'ici, seuls les enfants fréquentant les écoles recevaient quotidiennement la coupe blanche de 60 gr. Désormais, tous les enfants de 3 à 6 ans, même ceux ne fréquentant les cours d'aucune école, pourront se procurer cette étape dans un local spécial.

Enfin, il vient d'être décidé, au Comité National, de faire procéder d'ici peu à une nouvelle répartition de vêtements et de chaussures aux enfants nécessiteux des écoles bruxelloises. Ces répartitions ne seront cependant pas aussi importantes que les précédentes. Chaque enfant recevra environ 2 ou 3 fr. d'effets.

La tutrice des Orphelins de la Guerre

Des hommes étaient d'abord proposés à la délicate mission de visiter les ménages de filles mères de soldats. Aujourd'hui, dans bien des bourgs, des dames ont remplacé ces « inspecteurs » ; elles sont nommées tutrices morales.

Choisies dans la bourgeoisie, leur mission est toute d'amour, de dévouement, d'exemples et de conseils.

Car la tutrice morale prête à la famille de nos femmes de soldats une collaboration éclairée de tous les instants. Elle s'intéresse principalement à l'éducation morale, d'instruction et l'éducation professionnelle, l'éducation physique et hygiène de ces pupil

Echos et Nouvelles

La Veillée des Dames

Dans quelques vieilles familles bruxelloises, persiste encore le souvenir de la Veillée des Dames (Vrouwenavond). Jusqu'au siècle dernier, les femmes mariées étaient, le 10 janvier, maîtresses au logis, et les cloches de la collégiale sonnaient en leur honneur. On ne connaît pas l'origine de cette fête.

D'après les uns, les guerriers bruxellois, échappés aux Sarrasins, aux maladies et aux privations de tout genre de la première Croisade, reparurent subitement à Bruxelles le 10 janvier 1101. Grande fut la joie de leurs femmes, qui déjà se croyaient veuves; elles leur laissèrent à peine le temps d'achever le repas de bienvenue, et les portèrent triomphalement dans le lit conjugal.

D'après les autres, il faut mettre la tradition bruxelloise en rapport avec celle, si connue, des femmes de Weinsberg. Un prince, assiégeant Bruxelles, accorda aux femmes la permission de quitter la ville et d'emporter ce qu'elles avaient de plus précieux : elles sortirent de la cité en emportant leurs maris sur leurs épaules.

La vérité est, beaucoup plus probablement, que la Veillée des Dames était le dernier vestige de quelque fête célébrée, avant l'introduction du christianisme en Belgique, par nos lointains ancêtres.

✦✦

Ce que M. Flammarion dit du temps

L' « Intransigeant » publie un interview avec M. Camille Flammarion :

« L'astronomie, a déclaré l'illustre astronome et écrivain, est sûre, mais la météorologie ne l'est pas. Dans l'état actuel de la science, personne ne peut prédire le temps un an d'avance et indiquer jour par jour, ou seulement période par période, l'état de l'atmosphère en un lieu quelconque. Nous avons un véritable hiver. Au point de vue humain, c'est un fléau; au point de vue météorologique, c'est l'équilibre normal qui se rétablit. Depuis plusieurs années, les hivers n'existaient plus; de 1909 à 1915, novembre a été plus froid que décembre. Etés froids et tardifs, les saisons n'arrivaient plus à leur place normale.

L'hiver 1916-1917 a sans doute remis les choses en état.

La Seine a charrié des glaçons l'an dernier, ce qui est rare. La Seine ne peut être prise que si la température moyenne de l'air reste descendue pendant plusieurs jours à 3° ou 9°. Ce fait ne s'était pas produit à Paris depuis 1895! Les saisons se rétablissent, ne nous en plaignons pas!

— Me permettez-vous de vous demander si, à votre avis, ces grands froids doivent durer?...

— A mon avis, ils doivent encore durer quelque temps. »

∴

Les centenaires de 1918

Du « Cri de Paris » : Il y en aura quatre, qui pourraient être célébrés cette année de façon différente; mais la rigueur des temps réduira sans doute pour chacun les traditionnelles cérémonies.

Pourtant quelles fêtes artistiques justifieraient en France la commémoration du centenaire de la naissance de Charles Gounod!

C'est, en effet, en 1818 que naquit l'auteur de « Faust », à Paris, rue Saint-André-des-Arts. Son père était peintre-graveur; son grand-père, artisan distingué du fer, avait droit au titre de fournisseur du roi », et il était logé au Louvre.

Le second centenaire sera celui de Lecomte de Lisle, né en 1818 à l'Isle-Bourbon.

Un troisième est celui du général Faidherbe, né à Lille.

Enfin, le quatrième, sera le centenaire de Karl Marx, né en 1818, à Trèves.

✦✦

L'alimentation dans les prisons

Depuis longtemps déjà le principe a été établi de considérer, au point de vue du ravitaillement, les détenus dans les prisons, assimilables aux habitants de la région.

Une enquête récente a fait constater que dans certains établissements pénitenciers, l'alimentation est insuffisante. Il vient donc d'être décidé que dans certains cas et pour certaines catégories, les détenus pourront se voir délivrer un ravitaillement supplémentaire. On prendra comme base celui attribué aux nécessiteux et consistant en une ration de soupe et 70 grammes de pain supplémentaire. Un contrôle spécial sera établi pour assurer l'exacte répartition des rations.

FAITS-DIVERS

DISPARITIONS INQUIETANTES. — Les nommés Pierre Deweert, 78 ans, Cornelie Keyaert, 80 ans, et Jean Van Hachten, 68 ans, pensionnaires de l'Hospice des Vieillards, rue du Canal, ont disparu depuis plusieurs jours. On craint un accident. Les personnes qui pourraient fournir des renseignements sur ces trois vieillards sont priés de s'adresser à l'établissement en question.

GAMINS PRECOCES. — Un policier d'Anderlecht surprit hier trois jeunes gaillards se partageant de l'argent. Il en arrêta deux. Au cours d'un interrogatoire serré, les deux vauriens déclarèrent avoir enlevé d'un camion passant rue du Lombard, un colis contenant des pièces de soie, qu'ils avaient revendues à une modiste de la rue de Fiennes. Ce sont les nommés Léon B..., 14 ans, demeurant rue Bissé, et François C..., 15 ans, rue de la Brasserie. Ils ont été mis à la disposition du juge des enfants. Leur complice, Henri G..., 17 ans, de la rue du Chimiste, ne tardera pas à être arrêté à son tour.

ECHAPPE BELLE. — La servante de M. Lambert, rentier, boulevard Guillaume Van Haelen, se trouvant seule à la maison, entendit du bruit à l'étage. Elle s'y rendit, accompagnée d'un solide chien groenendael. Un individu, surgissant d'une encoignure, se jeta sur elle et, la saisissant à la gorge, allait lui faire un mauvais parti. Le chien se lança sur l'agresseur, le mordit cruellement et l'obligea à une retraite précipitée. Sous les morsures du molosse, le malandrin escalada le mur de clôture et disparut dans les champs en hurlant de douleur. La brave fille peut se vanter de l'avoir échappé belle.

ACCIDENT MORTEL. — Un aiguilleur, Joseph Debeurs, âgé de 32 ans, fut tamponné hier matin, rue du Congrès, à l'endroit où se fait le changement de traction. Le malheureux, roulant sous la remorquée (tram 24), eut les deux jambes écrasées. On le transporta à l'hôpital où les deux jambes furent immédiatement amputées. Le blessé succomba dans le courant de la nuit. Sa famille, qui habite chaussée de Louvain, a été prévenue avec tous les ménagements possibles.

UN VOL QUI COMPTE. — M. Gendebien, qui tenait un commerce de machines à écrire rue du Fossé-aux-Loups, est absent depuis le début de la guerre. On a constaté qu'un vol important avait été commis à son préjudice par le nommé Georges H.., l'ancien mécanicien. Vingt-huit machines à écrire et 14 machines à calculer ont été enlevées, et revendues par cet indélicat personnage. Il y en a pour plus de 25,000 francs!

CHRONIQUE DES VOLS. — On a cambriolé la demeure de M. Dickens, rue Saint-Jean; de M. Pierre Hermans, rentier, rue Hobbema; de M. Jans, rue du Drapeau; de M. N..., quai de Biesbroek; des époux D..., rue de Mérode, qui se sont réfugiés à l'étranger; pénétré dans les locaux de l'usine des Papeteries de Nivelles, impasse de l'Ecluse, où l'on a volé toutes les courroies de transmission; subtilisé le portefeuille de Mme Meaujot, rue Nestor De Tière, au départ du tram à la Bourse; escroqué un kilo de saccharine valant 1,250 fr., à Mme Hanssens, rue du Borgval, et quatre kilos de la même précieuse matière, valant 5,000 fr., à M. Beaulogne, avenue Rogier; pénétré dans l'église du Sacré-Cœur, rue Le Corrège, où l'on a volé les effets du sacristain, M. Coose, ainsi qu'une somme d'argent lui appartenant; etc., etc.

Au Pays de Liége

Un peu d'histoire

Les Liégeois viennent de l'échapper belle. Je veux parler des inondations. N'était la guerre, ce serait le moment de remettre sur le tapis la longue théorie de travaux que l'on projette pour conjurer la crue annuelle qui désole les riverains. Jadis, le désastre causé par les inondations était inimaginable. N'en appelons qu'à la crue de 1850, qui immergea la plus grande partie de la cité; c'est pourquoi, depuis nombre d'années, les Liégeois s'efforcent de brider leur beau fleuve. On se borna d'abord à resserrer cette voie commerciale, en étayant les quais de solides murailles de défense et de soutien. Lorsque le développement des autres moyens de communication, les progrès de l'industrie, l'encombrement des cours d'eau des moins importants eurent modifié la situation, on songea à supprimer la plupart des canaux pestilentiels qui ne contribuaient en somme qu'à étendre l'inondation. Il fut même résolu en 1825 de faire disparaître le labyrinthe de ruelles étroites entrecoupées de ponts, qui occupait le centre de Liége, constructions rebâties sans plan d'ensemble après les grands désastres de 1466 et de 1691. Les quais intérieurs se transformèrent en promenades plantées d'arbres. A l'époque contemporaine, on s'attaqua résolument au cours principal du fleuve. Vers le milieu du XIXe siècle, des travaux depuis longtemps projetés, mais jusqu'alors différés, modifièrent profondément le cours du fleuve à travers la ville. Le bras principal et le plus direct de la Meuse, baignant le côté occidental de l'ancienne île, assiette dont la partie orientale, plus convexe, était bordée par une grande courbe gracieuse de la Meuse, fut presque entièrement comblé, voûté à partir du barrage de Saint-Jacques jusqu'au Pont d'Avroy. Par cette modification importante, Liége acquérait une large et superbe promenade.

La grande dérivation, tracée par l'ingénieur Kummer à la suite de la terrible inondation de 1850, a rectifié en dernier ressort le cours de la Meuse. Ces travaux sont devenus insuffisants. Que nous réserve l'avenir?

Les drames de la neurasthénie

Le sieur V... René, demeurant rue Burenville, qui souffrait depuis quelque temps de neurasthénie aiguë, s'est précipité par la fenêtre du premier étage de la maison qu'il occupe. Il s'abîma sur la voie publique. Le docteur Lecocq mandé en hâte, n'a constaté que des lésions peu graves.

Incendie

Ce matin vers 2 heures, un feu de cheminée s'est déclaré chez M..., rue Surlet. Déjà le feu se propageait à l'intérieur de l'immeuble, lorsque les pompiers du poste d'Amercœur intervinrent et se rendirent maîtres de l'élément destructeur. Les dégâts ne sont pas très considérables.

Les vols

B... Catherine a été mise en prévention du chef de vol commis au préjudice de F..., rue de l'Etuve.

Un vol de victuailles a été commis par le sieur N..., rue Vivegnis, au préjudice de J... Hubert, quai Saint-Léonard.

A la correctionnelle

Montegnée. — Détournement de farines. — Les boulangers cuisant pour le ravitaillement sont obligés d'utiliser la farine qui leur est confiée. Or, la police apprit que certains panificateurs vendaient de la farine à des prix forts. Des perquisitions furent pratiquées chez maints d'entre eux et amenèrent la découverte de farines disimulées dans les meubles et dans les greniers. J... Jacques en avait 21 kilos, M... Hubert, 40 kilos; M... Henri, 129 kilos; M... Jean, 18 kilos. Les délinquants ont été condamnés à des peines variant entre 1 an et 2 ans de prison.

ANGLEUR

Ravitaillement national

Du 28 janvier au 2 février, on vendra dans les magasins du Centre et de Kinkempois, du fromage de Hollande à raison de 50 gr., au prix de 0.30 la ration. Ce fromage est réservé aux personnes n'ayant pas encore reçu cette ration supplémentaire qui se distribue après chaque vente générale. Farine de fèves, 1.50 le paquet.

Ravitaillement communal

Pendant cette même période, distribution de 400 gr. de sirop de betteraves à raison de 0.38 la ration; marmelade de pommes à raison de 0.625 la ration de 500 gr.; miel artificiel, 100 gr., pour 0.125 (soit pour ces trois marchandises, 1.13 la ration de 1,000 gr.; de la choucroute, 1.00 la ration de 500 gr.; du savon mou brun, 2.25 le 1/4 de kilo; conserves de viandes, pâté de foie, 2.30 la boîte; carbonnades flamandes, 2.65 la boîte; bœuf à la mode, 2.75 la boîte; American Pudding, 0.45 le paquet; Custard Powder, 0.70, et Créma Supérior, 0.60 le paquet.

VERVIERS

Tentative de suicide

A la suite de scènes de ménage, Mme R..., rue Xhavée, a tenté de s'asphyxier avec sa fillette âgée de 6 ans, en ouvrant les robinets à gaz de l'appartement. Heureusement, un passant put intervenir en temps utile et fit transporter les victimes inanimées chez un voisin, où M. le docteur Ancion vint bientôt donner les premiers soins. La guérison est maintenant certaine.

Vente de saucissons fumés

Aujourd'hui mardi 29 janvier, il sera procédé à la vente, aux magasins de la rue de la Rivière, de saucissons fumés à 9 fr. le kilo. La vente est réservée aux habitants de Verviers-Ville, qui devront se présenter munis de leur carte de ravitaillement. La ration a été fixée à 1/4 de kilo pour les ménages de 1 à 3 personnes, et à 1/2 kilo pour les ménages de 4 personnes et plus.

La Vie en Province

CHARLEROI

Nos Coins de Terre

Pour tout le territoire occupé, l'étendue des Coins de Terre est de 5,089 h. 31. Le nombre des familles cultivant un Coin de Terre est de 114,671, représentant 490,724 personnes, et les subsides accordés se sont élevés à 482,408 francs.

C'est le Hainaut qui, de loin, l'emporte sur les autres provinces avec 1,610 h. 45 de Coins de Terre cultivés par 42,867 familles, soit 159,454 personnes. Le total des subsides alloués aux Comités du Coin de Terre dans le Hainaut atteint 155,608 fr. Ce résultat fait le plus grand honneur aux dévoués organisateurs, ainsi qu'à nos laborieuses populations. Il est vrai que jusqu'en ces derniers temps, le Hainaut est la province la moins favorisée au point de vue de la répartition des denrées.

Au tribunal

Nos lecteurs se rappelleront les scènes de désordre qui se produisirent le 19 juin 1917, à Jumet, où une bande d'hommes et de femmes assaillirent rue des Hamendes, deux camions de charbon conduits par Francken et Bogaert, qui se dirigeaient sur Bruxelles. Les agresseurs, en nombre de huit, ont comparu devant le tribunal correctionnel, qui a prononcé le jugement suivant : J.-B. Jahay, 4 mois de prison; son épouse, Césarine, Saublens Arthur, Bois Bertha, épouse Durvaux, Sylvain Durvaux, Mariette, Elisa et Denise Stassart, à 3 mois de prison; J.-B. Stassart et Victorine Boulanger, épouse Saublens Arthur et ce dernier, bénéficient d'un acquittement. Le sursis est accordé.

— Un an de prison à René Dewever, de Gilly, pour vols qualifiés de lapins, moutons, etc., commis à Lodelinsart.

— Adhémar Maret, verrier, à Jumet, détenu, comparaît pour vol qualifié de 18 courroies, 25 kilos de colle-forte, 72 kilos de silicate, valeur 7,500 francs, au préjudice de MM. Jacques frères, savonnier, à Jumet. Le tribunal lui octroye 2 ans de prison et accorde 4,000 fr. de dommages-intérêts à la partie civile.

— Westerlin Henri, de Carnières, récidiviste, recueille 2 mois de prison pour tentative de vol chez son oncle Paulin Philippe.

— G. Totton, détenu, machiniste, à La Louvière a volé des cordes et des bourrages en caoutchouc au préjudice des Charbonnages d'Anderlues. Le tribunal lui inflige 6 mois de prison et 100 fr. d'amende.

NAMUR

A la Cour d'assises

La prochaine session de la Cour d'assises de la province de Namur, qui devait s'ouvrir le 12 février, n'aura pas lieu, aucune affaire n'étant en état.

En Correctionnelle

Pour avoir commis un vol qualifié de 650 kilos de farine, 130 kilos de riz, 75 kilos de saindoux, 94 kilos de fromage, 80 kilos de lard, d'une valeur totale d'environ 2,000 francs, au préjudice du Comité de ravitaillement de la commune de Floreffe, les nommés Colassin Michel, Colassin Emile, Biernaux Joseph et Biernaux J.-B., tous journaliers, à Floreffe, détenus, ont été condamnés : les trois premiers à 2 ans de prison, et de quatrième à 18 mois. Une femme Jadot Félicie, épouse Colassin, inculpée de recel, a été frappée d'une peine de 2 mois de prison et 26 francs d'amende.

DANS LE HAINAUT

Nos « boursiers »

Nos différentes « Bourses Commerciales » du Hainaut, tenues cette semaine, se sont particulièrement occupées des transactions en graines potagères et fourragères. Pour l'édification de nos lecteurs, nous donnons les cotes traitées par kilogramme : Oignons, de 3.80 à 4.50; poireaux, de 5.00 à 5.60; céleris, de 3.00 à 6.00 suivant variétés; haricots de choix, à 8.00; haricots ordinaires, à 15.00; carottes, de 1.50 à 2.80; salade de laitue, 2.00; chicorée, 0.40; cerfeuil pour coupe, 5.00; épinards, 0.15 à 0.20; betteraves, 0.14 à 0.60 selon variétés; endivettes, 3.10; choux divers, de 1.50 à 2.50; navets, 0.25 et 0.30.

Comme les opérations commerciales se sont principalement traitées par petites doses, en sachets de 10 à 20 grammes, tous les prix ci-dessus subirent une majoration de 15 p. c.

Aux « Bourses » de ces derniers jours, on rencontra surtout de nombreux marchands-grainiers du Borinage et du Centre.

SPORTS

CROSS-COUNTRY

Le Challenge Renghe

Le Racing C. B. a fait disputer dimanche matin, au Bois, sur une distance de 9 à 10 km., l'épreuve annuelle du Challenge Renghe.

La victoire individuelle est revenue au Daringman Julien Van Campenhout, qui fit preuve d'une écrasante supériorité. Prenant la tête dès le début, il avait déjà à l'issue de la première boucle une avance de 1 m. 20 sec. et doubla presque cette avance avant la fin, arrivant environ 800 mètres avant son suivant immédiat, ce qui, sur une aussi petite distance, est tout bonnement formidable. La seconde place revint à Boreux, l'ancien professionnel qui court maintenant pour l'Union. Kestemont fut bon troisième, battant Veri et Oleffe, lequel, courant sans grand entraînement, fut remarquable. Veri et Van Remortel, qui eurent le tort d'essayer de tenir Van Campenhout au début, eurent une défaillance en route.

Par équipes, l'Union Saint-Gilloise, au grand complet, l'a emporté, battant le Racing, privé de Vignol et de Lespès, indisposés, et le Cercle des Sports courant sans Theys et Cloty. Les classements s'établissent comme suit :

1. Van Campenhout (Daring C. B.), en 29 m. 39 sec.; 2. Boreux (Union), en 32 m. 5 s.; 3. Kestemont (Racing), en 32 m. 13 s.; 4. Veri (Union), en 32 m. 14 s.; 5. Oleffe (Racing), en 32 m. 34 s.; 6. Cauche, Fr. (C. Sp.), en 32 m. 30 s.; 7. Boenders (Union), en 32 m. 55 s.; 8. Van Remortel (Racing), en 32 m. 57 s.; 9. Smets (C. Sp.), en 33 m. 11 s.; 10. Trullemans (Union), en 33 m. 17 s.

11. Lahaye (C. Sp.); 12. Deprez (C. Sp.); 13. Tack (Racing); 14. Rondas (Union); 15. Paridaens (Union); 16. Vanderheyden (Union); 17. A. Letellier (Union); 18. G. Cauche (C. Sp.); 19. Dujardin (Union); 20. André (Union).

21. Migeot (Racing); 22. Meys (Racing); 23. Stuyck (Union); 24. Denies (C. Sp.).

Classement par équipes. — 1. Union Saint-Gilloise (32 points); 2. Racing C. B. (40 p.); 3. Cercle des Sports (48 points).

∴

Dimanche, à 10 heures du matin, se courra, avec départ et arrivée chez « Moeder Lambic », le Challenge de Fiquelmont, épreuve interalliées, organisée par le Racing et déjà remise deux fois par suite du mauvais temps.

FOOTBALL

Nouvelles diverses

Les matches de football reprendront à partir de dimanche prochain 3 février, en divisions inférieures, et du dimanche 10 février en division I. Le match de première Daring-Union se jouera à Jette, le 10 février.

∴

Le joueur Hebdin, de l'Union Saint-Gilloise, a, paraît-il, été suspendu pour cinq dimanches pour son attitude envers l'arbitre au cours du match Union-Daring, joué au terrain de l'Union il y a environ deux mois et gagné par le Daring par 4 à 1.

BOXE

A Verviers

Les sports aux Nouveautés. — Les quatre séances du Critérium du Théâtre des Nouveautés se sont déroulées devant un public des plus nombreux et ont constitué un réel succès. Ce cadre réduit ne nous permet pas de donner les résultats des séances de lutte et de boxe auxquelles participaient les meilleurs éléments du pays. Signalons cependant la belle performance de l'athlète amateur verviétois, M. G. Dortu, qui réussit un « développé à droite » de 49 k. 200, battant le record belge de 8 k. 200. Il continua ensuite une série de développés à deux mains, allant jusque 92 kilos.

Inutile de dire qu'il fut follement et frénétiquement ovationné!

SPORT CANIN

Aujourd'hui, à 4 heures, courses de Lévriers au Kynodrome de Forest.

Chronique Judiciaire

Tribunal civil de Bruxelles

Revue des référés

Les « quasi-contrats »

Lorsque volontairement on gère l'affaire d'autrui, dit l'article 1372 du Code civil, soit que le propriétaire connaisse la gestion, soit qu'il l'ignore, celui qui gère contracte l'engagement « tacite » de continuer la gestion qu'il a commencée et de l'achever jusqu'à ce que le propriétaire soit en état d'y pourvoir lui-même; il doit se charger également de toutes les dépendances de cette même affaire.

Il se soumet à toutes les obligations qui résulteraient d'un mandat exprès que lui aurait donné le propriétaire.

Dans l'espèce examinée, il s'agissait de la gestion de propriétés appartenant à un militaire prisonnier de guerre, gestion que n'a pas cessé d'assurer sa femme pendant l'absence de son mari, ainsi qu'il résultait de correspondances émanant du militaire et versées au dossier.

La gérante avait donc signifié renon à un locataire qui contestait la validité du renon, se fondant sur la loi, qui exige de la femme mariée l'autorisation maritale pour engager la responsabilité de la communauté.

Après des débats quelque peu mouvementés, M. le Président n'a pas admis la thèse défendue par le locataire et, passant outre au moyen soulevé, a ordonné l'expulsion réclamée.

∴

BOITE AUX LETTRES

F. D. — S'il est indispensable de faire intervenir un jugement prononçant la validité d'une saisie-gagerie pour poursuivre la vente d'un mobilier « saisi-gagé », il n'est pas nécessaire d'avoir un jugement pour faire pratiquer cette saisie-gagerie, qui peut être opérée 24 heures après la signification du commandement présent, et même sans délai en vertu d'une ordonnance rendue sur requête par M. le président du tribunal.

Merci de votre obole.

Y. D. 95. — Il s'agit évidemment de circonstances constituant un cas de force majeure. Rien à faire donc qu'à s'incliner devant la rigueur des temps présents! Pour le surplus, ce sont là des points touchant de trop près à la politique internationale, question sortant du cadre réservé à une boîte aux lettres. — Merci de votre obole.

N.-B. — Il est répondu par la voie du journal à toutes demandes de renseignements auxquelles il est joint une obole pour nos pauvres.

Consultations gratuites

Notre service fonctionne le mercredi, entre 11 h. et midi. ARGUS.

Au Théâtre

THEATRE DE LA BOURSE

Les représentations attrayantes se multiplient. Nous venons d'avoir « Le Barbier de Séville », où nous pûmes apprécier les qualités diverses de Mme de San-Real et de M. Druine. Quelques jours auparavant, Mme D. Nordier triomphait dans les « Dragons de Villars », devant une salle comble. Cette belle artiste, qui joint à une superbe voix de mezzo une mimique étudiée dans ses moindres détails, nous a rendu le personnage de Rose Friquet de la manière la plus captivante possible. Mme Noullier est une des plus intéressantes artistes du théâtre. Son grand succès est parfaitement justifié. A ses côtés, MM. Loriaux et Scapus furent également bien applaudis.

∴

VIEUX-BRUXELLES

La Demoiselle du Téléphone

Ce vaudeville à couplets, dû à la collaboration de MM. Antony Man, Georges Desvallières et Serpette, est une œuvre de belle humeur, ma foi fort réjouissante; les situations en sont drôles, les airs jolis, l'interprétation en dehors, comme il convenait, franchement plaisante et verveuse. Aussi le succès des artistes de la troupe du Vieux-Bruxelles fut-il des plus vifs et convient-il de féliciter M. Duprez, habile metteur en scène et comédien n'engendrant pas la mélancolie; M. Delrey, que l'on revit avec plaisir; Mlle Lemmigeau, pleine d'entrain; Mlle Bosman, Mlle Julia Simon, Mme Roumas et M. Valdo. Un bon point à l'orchestre et à son chef, M. Jules Demaële.

« La Demoiselle du Téléphone » attirera les amateurs de spectacles gais au Vieux-Bruxelles.

Ch. D.

La Vie Musicale

Les grands concerts symphoniques qui, la saison dernière, avaient obtenu tant de succès au Théâtre de la Bourse, viennent de reprendre cette fois sous la direction du jeune artiste qu'est Michel Brusselmans.

Celui-ci allie au savoir de brillant compositeur, celui de chef d'orchestre de mérite. Le choix du programme indique avant tout un désir de suivre la voie de l'Art, aussi les adeptes de la belle musique lui seront reconnaissants. Les pages qui attirèrent surtout notre attention furent les « Variations » de Paul Gilson, œuvre où la technique du chef de l'Ecole Belge se révèle dans toute sa splendeur, puis la « Kermesse flamande », poème symphonique de M. Brusselmans, une esquisse superbe, où le jeune maestro étale une science du contrepoint bien assise, en même temps qu'une inspiration distinguée et une palette orchestrale qui n'a rien à envier aux plus belles œuvres contemporaines.

La « IVe Symphonie » de Beethoven et la pittoresque « Nuit sur le Mont-Chauve » de Moussorgski complétaient le programme symphonique.

Dans toutes ces belles pages, on put apprécier le savoir de M. Brusselmans, dont la direction s'affirme de jour en jour plus autorisée, ce qui le classe parmi nos jeunes chefs les plus doués. Il fut vivement applaudi, ainsi que M. Maas, pianiste virtuose, qui interpréta à ravir le concerto de Saint-Saëns et la « Polonaise » de Chopin. Ce jeune artiste obtint les honneurs du bis.

Ch. DESBONNETS.

ETAT-CIVIL

BRUXELLES

Déclarations du 26 janvier 1918

Naissances : 1 garçon; 2 filles.

Décès : Vandermilen Marie-Louise, s. p., 58 ans, célib., rue de la Poudrière, 32; Weyermann Hermann, s. pr., 70 a., ag. de change, veuf Jeannette Van Yzer, rue de la Presse, 6; Niessons Marie-Céline, s. pr., 34 a., ép. Remy De Smedt, rue du Canal, 12; Thon Michael, s. pr., 73 a., veuf Marie Helens, rue du Canal, 12; Vesbist François, s. pr., 77 a., veuf Elisabeth Van Elewyck, rue des Ursulines, 18; Desmedt Michel, maçon, 78 a., célib., rue de Laken, 80; Caudde Joseph, peintre, 40 a., ép. Catherine Wyns, rue des Sables, 22a; Brisbart Emilienne-Joséphine, s. pr., 20 a., célib., rue d'Or, 30; Vandercruyce Adèle, s. pr., 21 a., célib., chaussée d'Alsemberg, 844, Uccle; Robert Florence, 56 a., ép. Auguste Halloire, rue Saint-Malet, 19, Ligny; Momons Jean-Baptiste, plafonneur, 54 a., ép. Cath. Arys, avenue Dolez, 102, Uccle; 1 enfant en-dessous de 7 ans.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer le décès de **M. Pierre TROCH**, géomètre-expert d'immeubles. Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité. La famille prie les amis et connaissances qui, par oubli, n'auraient pas reçu de faire-part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 20, rue d'Allemagne. (8144)

M. et Mme Ph. Vandemort-Slootmaekers, et leurs enfants, 17, boulevard de l'Entrepôt, Bruxelles, ont la douleur d'annoncer la mort de **Mme Vve SLOOTMAEKERS**, survenue le 25 janvier 1918 à l'âge de 65 ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité. La présente tient lieu de faire-part. (8145)

M. et Mme Maréchal-Noël et leurs enfants, nous prient d'annoncer la mort de leur mère et grand'mère pieusement décédée à Grand-Bigard, le 26 janvier, après une courte maladie supportée avec résignation.

Cet avis tient lieu de faire-part. 8148)

AVIS, AFFICHES ET ARRÊTÉS ALLEMANDS

AVIS

concernant la livraison de la laine des matelas et coussins

Art. 1er. — En vertu de l'art. 10 de l'arrêté du 23 mai 1917 concernant la déclaration des matelas et coussins, ainsi que la saisie et la livraison obligatoire de la laine y contenue, toutes les personnes des communes de l'agglomération bruxelloise qui ont à livrer, conformément à l'art. 6 du dit arrêté, sont mises en demeure de livrer, à partir du 28 janvier 1918, toute la laine de leurs matelas et coussins, peu importe qu'elle soit pure ou mélangée à d'autre matière, telle que le crin ou le varech. Les dépôts de livraisons seront ouverts tous les jours sauf les dimanches, de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

Art. 2. — Le jour et le lieu de la livraison seront portés à la connaissance du public par des avis spécieux qui seront remis aux chefs de ménages. Le fait de n'avoir pas reçu un tel avis ne libérera cependant pas de l'obligation de livrer; dans ce cas, les intéressés devront effectuer la livraison en même temps que leurs voisins.

Art. 3. — Les personnes obligées de livrer, doivent, à leurs frais, vider les matelas ou coussins et effectuer le transport aux dépôts de livraison. Le paiement du contenu livré se fera immédiatement aux personnes qui livreront; on appliquera les prix fixés à l'art. 5 de l'arrêté précité, en se basant sur les poids établis par les dépôts de livraisons; la personne qui livrera recevra une quittance constatant le poids livré.

Art. 4. — La livraison fera l'objet d'instructions spéciales en ce qui concerne les maisons vides, inhabitées ou mises à la disposition des fonctionnaires militaires ou civils allemands. Au surplus, toutes les personnes à qui incombe la livraison (propriétaires de maisons, locataires de maisons ou d'appartements, et chefs de ménages, en particulier les hôteliers, ainsi que les personnes, groupements et associations de droit privé ou public, qui ont des matelas ou des coussins dans leurs bâtiments ou locaux), doivent livrer aux dépôts de livraison, aux époques déterminées par le présent avis.

Art. 5. — S'il n'est pas donné suite d'une façon complète et à temps, à l'ordre de livrer, l'enlèvement se fera par contrainte et sans indemnité. Des perquisitions domiciliaires auront lieu après les dates fixées pour la livraison. L'attention des intéressés est tout spécialement attirée sur les dispositions pénales de l'art. 12 de l'arrêté du 23 mai 1917, ainsi que sur l'arrêté du 17 juin 1917.

Bruxelles, le 22 juillet 1917.

Abteilung für Handel und gewerbe, bei den

Generał-Gouverneur in Belgien,

Dr von KOHLN.

AVIS

Bruxelles, le 21 janvier 1918.

En exécution de l'art. 11 du 23 mai 1917 (G. u. V. Bl. N. 353), concernant la déclaration des matelas et coussins, je déclare ce qui suit :

Les intéressés, y compris les ressortissants allemands, doivent livrer le contenu de leurs matelas et coussins, conformément à l'avis précédent. La livraison fera l'objet d'instructions spéciales en ce qui concerne les maisons mises à la disposition des fonctionnaires militaires ou civils allemands.

Der Gouverneur,

HURT.

Chronique Financière

BOURSE OFFICIEUSE DE BRUXELLES

28 janvier 1918. — La pénurie de cours est de plus en plus grande. L'ensemble est cependant résistant, mais n'offre en somme qu'un intérêt très mitigé, en attendant la reprise qui ne paraît pas devoir se faire avant que la question du local soit définitivement tranchée. On espère que cela ne durera plus longtemps.

On reste toujours très soutenu dans la division des rentes et des emprunts communaux, sans augmenter le volume des échanges. Signalons que le seul cours fait le 25 courant en grosses coupures mai-novembre a été de 71 5/8 et que le dernier cours en petites coupures a été de 72.75.

28 Janvier 1918	Dernier cours faits		Plus bas	Plus haut
Rente Belge 3 p. c.	73 ..	73 25	71 5 8	72 75.
Bons du Trésor 4 p. c. 1917	102 7/8 ..	..	101 75	102 ..
Bons du Trésor 4 p. c. 1919	104 25p ..	..	103 ..	.. ..
Congo Lots	83 50	87 ..	.. ..	.. ..
Crédit Communal 3 p. c.	78s..	..	.. ..	.. ..
Crédit Com. 4 p. c. 1916	93 75s	94 25p	.. ..	.. ..
Vicinaux 2 1/2 p.c.1865 Lots	93 ..	..	.. ..	.. ..
Vicinaux 3 p. c. mai	89 ..	..	.. ..	.. ..
Vicinaux 3 p. c. janv.-juill.	74 75	..	.. ..	.. ..
Amortissement 1914, 4 1/2	103 ..	..	.. ..	.. ..
Anvers 1903	71 75	72 50	.. ..	.. ..
Anvers 1887 ex coup.	85 50	86 ..	85 25	.. ..
Bruxelles 1905	73 25	73 50	73 75	74 ..
Bruxelles 1902	87 50	.. ..	.. ..	.. ..
Bruxelles Marit. ex coup.	67 ..	.. ..	66 50	66 75.
Intercommunale des Eaux	480 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Gand 1868 ex coup.	71 25	.. ..	70 ..	70 50.
Liége 1 67	70 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Liége 1905	68 50	.. ..	68 75	.. ..
Ostende 1903	57 25.	.. ..	.. ..	.. ..
Schaerbeek 1898	61 50	.. ..	.. ..	.. ..
St-Gilles 1917	101 75	.. ..	.. ..	.. ..
Verviers 1873	103 50.	.. ..	.. ..	.. ..

Aux obligations, le travail est là peu près nul. Les Namur-Liége font 275 et 390 suivant la catégorie, les 4 p. c. Dubail se tiennent à 210, les 4 p. c. Abattoirs de Cureghem à 417 1/2 sont fermes, ainsi que les 5 1/2 p. c. Canad. Pulp à 525, et les 5 p. c. Pétroles de Grosnyi série A à 495.

Notons aussi des demandes en 5 p. c. Tramways d'Alicante à 470, en 5 p. c. Tramways Toscans à 460, et en 5 p. c. Tramways et Electricité à 465.

Les obligations 5 p. c. fixe et à revenu variable Chemins de Fer et Tramways en Perse ont également fait l'objet dans ces derniers jours d'échanges suivis à des cours en hausse. La situation de cette société se ressent du change favorable et de la nouvelle que la concession électrique des Tramways de Téhéran vient de lui être accordée, avec délai de dix ans, pour exécuter les travaux de transformation du réseau.

Les banques se maintiennent avec facilité et ont retenu un peu plus d'attention aujourd'hui. La Banque Belge pour l'Etranger à 760, 762 1/2, 765; la cap. Outremer de 760 à 770, la Caisse de Reports à 1490, 1420, 1425; le Crédit Anversois à 412 1/2, 415, 417 1/2; le Crédit d'Extrême-Orient de 355 à 365 en cap., et à 885, 890, 895 à 865 en fond.; le Créd. Liégeois à 512 1/2, la 1/10e fond. Créd. Nation. Industriel à 480, la priv. et la div. Trav. Publ. du Caire à 215 et 45, 47 1/2, 50, sont bien négociées.

Les devises de transporte sont des plus calmes. On retrouve les Grands-Lacs à 313, les Maritimes du Congo à 1065, 1055; la fond. Réunis à 960, le div. Bruxellois à 825, 827 1/2; la jouiss. Lille à 32 1/2, la cap. Murcie à 36 3/4, 37, 37 1/4; la priv. Piémontais à 150, les cap. et les div. Rails Electriques respectivement à 577 1/2, 580, 582 1/2, et 502 1/2, 507 1/2; la priv. Sofia à 141 1/4, 143 3/4; l'ord. Tramways et Electr. à 22 3/4, et la priv. Union des Tramways à 42 1/2 et 40.

A part un cours en div. Emaill. de Gosselies à 60, un en Atel. de Willebroeck à 75 1/2, un autre en ord. Tambow à 37 1/2, un aussi en ord. Tarotzkoie à 400 et deux en ord. Moncheret à 182 1/2 et 183 1/2, on n'a rien à relever dans la division métallurgique.

Les affaires se clairsèment aussi en charbonnages, où l'on n'a inscrit qu'Amercœur à 2265, 2270; la jouiss. Charbonn. Belge à 277 1/2, le Couchant du Flénu à 50 et 55, Gives à 252 1/2, 255 (vendredi 252 1/2, 255); le Grand-Conty à 715, 710, 705; les Houillères-Unies à 952 1/2, Monceau-Bayemont à 310, l'ord. Nord-Flénu à 70 et 69, le Petit-Try à 1500, Quatre-Jean à 675, 677 1/2, et le Trieu-Kaisin à 1475, 1480, 1470.

Les charbonnages hollandais se raffermissent quelque peu. La div. Laura remonte de